

**PHARMAGEST INTERACTIVE
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS
SIEGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS
05 ALLEE DE SAINT CLOUD
54600 VILLERS LES NANCY
403 561 137 RCS NANCY**

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames,
Messieurs,

Le Conseil d'administration réuni le 5 décembre 2014, sur autorisation de l'assemblée générale mixte du 27 juin 2014, a mis en place au sein de Pharmagest et/ou de ses filiales un plan d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions visées aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 dudit code relatifs aux options d'achat d'actions.

1 - OPTIONS CONSENTIES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

NEANT

Aux termes du plan d'options d'achat d'actions en date du 5 décembre 2014, les dirigeants mandataires sociaux (Présidents, Président du conseil d'administration, Directeurs généraux, Directeurs généraux délégués, Gérants et Administrateurs) de Pharmagest et des Filiales ne peuvent bénéficier d'options d'achat d'actions. Il en est de même des membres du CODIR Financier et Social de Pharmagest Interactive.

2 - OPTIONS CONSENTIES AUX SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX (dont le nombre d'options est le plus élevé)

2-1 Rappel des options consenties antérieurement

Nous vous rappelons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options d'achat qui ont été consenties le 05 décembre 2014 par la société dans les conditions prévues par l'article L. 225-180 du Code de commerce à chacun des salariés de la société et/ou de ses filiales, non mandataires sociaux et non membres du CODIR Financier et Social de Pharmagest Interactive, dont le nombre d'options ainsi consenties ont été le plus élevé.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Pharmagest Interactive, réunie le 26 juin 2015, a décidé de diviser par cinq le montant de la valeur nominale de l'action, ramenant celle-ci de 1 euro à 0,20 euro ; corrélativement, le nombre d'actions composant le capital social a été multiplié par cinq (15 174 125 au lieu de 3 034 825).

Cette décision de l'assemblée a eu pour conséquence de multiplier par cinq le nombre des options consenties et de diviser par cinq le prix d'option d'achat, étant observé que le montant total d'options d'achat reste identique.

- Bénéficiaire	Monsieur Philippe BOISSARD
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	CP INTER@CTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur activités CPI

- Bénéficiaire	Monsieur Jean-Christophe CALVIAC
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur régional

- Bénéficiaire	Monsieur Philippe CHAUFER
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur régional Grand Ouest

- Bénéficiaire	Monsieur Farid KORICHI
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur régional

- Bénéficiaire	Monsieur Christophe LORGNIER
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur régional

- Bénéficiaire	Monsieur Philippe MALHAIRE
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur service clients national

- Bénéficiaire	Monsieur Laurent MARLIAC
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur grands comptes

- Bénéficiaire	Monsieur Raynald MARTINO
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur régional Grand Est

- Bénéficiaire	Monsieur Mathieu OLENDEREK
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur régional

- Bénéficiaire	Monsieur Erwan SALQUE
- Nombre d'options consenties	500, soit après division 2 500
- Achat ou souscription	ACHAT
- Prix	100,57 €, soit après division 20,114 €
- Date d'échéance	05 décembre 2018
- Société concernée	PHARMAGEST INTERACTIVE
- Fonctions exercées au 05.12.2014	Directeur opérations e-santé

2-2 Options consenties au cours de l'exercice 2019

Néant.

3 - OPTIONS LEVEES :

3-1 Options levées antérieurement

Aucune option n'a été levée en 2015, 2016 et 2017.

En 2018, levée d'options portant sur 2 196 actions par Monsieur Raynald MARTINO pour 44 161,56 euros.

Nous vous rappelons que Monsieur Antoine BARA a perdu son droit à lever des options car il a quitté l'entreprise au cours du deuxième trimestre 2018.

3-2 Options levées en 2019

En 2019, levée d'options suivantes :

- 1 000 actions par Monsieur Philippe BOISSARD pour 20 110,00 euros ;
- 273 actions par Monsieur Jean-Christophe CALVIAC pour 5 490,03 euros ;
- 2 500 actions pour Monsieur Philippe CHAUFER pour 50 275,00 euros ;

- 2 500 actions pour Monsieur Christophe LORGNIER pour 50 275,00 euros ;
- 2 150 actions pour Monsieur Philippe MALHAIRE pour 43 236,50 euros ;
- 300 actions pour Monsieur Erwan SALQUE pour 6 033,020 euros.

Le Conseil d'Administration.